

Laurence SOURDILLE (CFDT) et Nathalie DELORME (U2P), élues Présidente et Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Ile-de-France

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Laurence SOURDILLE (CFDT) et Nathalie DELORME (U2P) deviennent respectivement Présidente et Vice-Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Ile-de-France. Elles succèdent à Stéphane FRIEDMANN (CPME) et Nathalie LE DISERT (CFTC), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.

Laurence SOURDILLE (CFDT), Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Ile-de-France



Spécialiste de l'emploi, de la formation et des transitions professionnelles, Laurence SOURDILLE a débuté sa carrière au sein du Fongecif Pays de la Loire puis Ile-de-France. 25 années au sein de ce réseau où elle a occupé divers postes. Actuellement salariée à l'UNEDIC en tant que Chargée des relations avec les instances paritaires régionales et territoriales, elle montre un intérêt particulier pour les initiatives en faveur de l'emploi afin de multiplier les rencontres entre entreprises et chercheurs d'emploi.

Adhérente à la CFDT depuis de nombreuses années, il s'agit de son premier mandat interprofessionnel sur le champ de la formation.

Nathalie DELORME (U2P), Vice-Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Ile-de-France

Après avoir découvert le domaine de la formation professionnelle au sein d'organismes de formation puis de l'OPCA Agefos Pme en 1997 en tant que Responsable de projets, Nathalie DELORME a poursuivi son parcours en tant que responsable de projets et de partenariats au sein du Forco (OPCA du commerce et de la distribution). En 2014, elle a rejoint en tant que Conseillère technique emploi & formation, l'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs du secteur sanitaire, social, médico-social privé à but non lucratif (UNIFED), avant de poursuivre sa carrière à la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) depuis 2017. Elle représente l'U2P dans plusieurs instances (notamment au sein de la Commission Certification et de la Commission Evaluation de France Compétences) et au sein de la CPR Opco EP en Ile-de-France depuis sa création.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Je remercie le travail de nos prédécesseurs, Stéphane FRIEDMANN et Nathalie LE DISERT. Nouvelle membre de la CPR, j'ai un long parcours dans le domaine de la formation professionnelle, c'est pourquoi ce mandat m'intéresse particulièrement. Je suis convaincue que les questions d'emploi et de formation se jouent sur les territoires. Je prends donc à cœur cette mission et je suis prête à m'adapter aux projets qui sont déjà initiés, les suivre et à défendre tous les intérêts, que ce soient ceux des salariés ou des entreprises. » **Laurence SOURDILLE (CFDT), Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Ile-de-France**

« Je vous remercie pour votre confiance. Cette mandature s'inscrit dans la continuité de la mandature précédente menée par Stéphane FRIEDMANN et Nathalie LE DISERT. Nous allons poursuivre le travail engagé au service des entreprises et des salariés, avec un objectif : de faire se rencontrer les besoins des branches et les besoins du territoire francilien. C'est un attachement fort de l'U2P. » **Nathalie DELORME (U2P), Vice-Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Ile-de-France**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com